

## FICHE DE COURS

INTITULÉ DU COURS **Art dramatique**

DOMAINE théâtre et arts de la Parole

NATURE Artistique

INDIVIDUEL/COLLECTIF Cours collectifs

ANNÉE D'ÉTUDE : M

### OBJECTIFS

Les principes essentiels sur lesquels se basent la classe de Master en art dramatique sont l'autonomie

de l'étudiant et l'affirmation de sa personnalité artistique. Il doit comprendre, analyser et faire progresser, à travers différentes techniques, les projets pédagogiques proposés.

L'étudiant doit être capable de prendre des décisions. Il doit pouvoir affirmer son unicité tout en étant au service de la collectivité.

Par ailleurs, l'étudiant doit être en mesure de maîtriser les différentes techniques de jeu demandées.

Enfin, le master doit lui permettre une prise de conscience non seulement des réalités du métier qu'il

veut exercer plus tard mais du monde qui l'entoure. Le master consiste aussi à former des artistes citoyens.

### CONTENUS

Suivant le pédagogue et la matière abordée, l'apprentissage est organisé sur base du travail

de scènes, d'actes (s) ou de pièces (s) entière (s).

En fonction du projet particulier de chaque pédagogue, les étudiants aborderont différentes œuvres puisées, selon les besoins, dans les répertoires classique, romantique, épique, moderne, postmoderne, contemporain...

### MÉTHODE

Le travail des étudiants sera divisé en plusieurs « modules d'apprentissage », chacun conduit par un pédagogue ayant sa propre méthode de travail. La matière du travail sera proposée par le pédagogue responsable du « module d'apprentissage » en concertation avec les autres pédagogues du niveau.

### ÉVALUATIONS

Toute présentation d'exercice en cours d'année est sanctionnée par une appréciation (très bien ; bien ; satisfaisant ; insuffisant ; nettement insuffisant)

**L'évaluation artistique de fin d'année** est sanctionnée par une note représentant 50% de la

note finale de l'étudiant et attribuée par un jury extérieur.

**La note d'année**, attribuée par le professeur titulaire, en collaboration avec les pédagogues de Ma,

représentant 50% de la note finale, sanctionne le travail quotidien de l'étudiant et prend en compte la ou les appréciation(s) donnée(s) à l'étudiant à l'occasion de la ou des éventuelle(s) présentation(s) d'exercice(s).

**Remarque** : L'étudiant doit se rendre disponible pendant les répétitions qui précèdent les évaluations, selon les horaires déterminés.